

Désignation de l'entreprise		SAS 3F HOLDING										6 Rue du Clos de la Bernouze		Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		66610 VILLENEUVE LA RIVIERE										Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			
SIRET		8 9 9 7 3 5 5 8 3 0 0 0 1 0										Durée de l'exercice précédent *		19			
												Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
												31122023		31122022			
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012													
		014		016													
	Immobilisations corporelles*	028		030													
	Immobilisations financières* (1)	040	1 497	042						1 497			1 497				
	Total I (5)	044	1 497	048						1 497			1 497				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066													
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070													
		072		074													
	Valeurs mobilières de placement	080		082													
	Disponibilités	084	591	086						591			780				
	Charges constatées d'avance *	092		094													
	Total II	096	591	098						591			780				
	Total général (I + II)	110	2 088	112						2 088			2 277				
PASSIF												Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		900								900					
	Ecart de réévaluation	124															
	Réserve légale	126															
	Réserves réglementées*	130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132															
	Report à nouveau	134		(1 897)													
	Résultat de l'exercice	136		(2 175)								(1 897)					
	Subventions d'investissement	137															
	Provisions réglementées	140															
	Total I	142		(3 171)								(997)					
Provisions pour risques et charges Total II												154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		42								42					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 926								1 440					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172															
	Comptes courants d'associés	173		3 292								1 792					
	Autres dettes	175															
	Produits constatés d'avance	174															
Total III	176		5 260								3 274						
Total général (I + II + III)												180	2 088		2 277		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3F HOLDING		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 995	1 735	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 995	1 735	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 995)	(1 735)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	180	162	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300			
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(2 175)	(1 897)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		2 175	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	354
					Déficit col. 2		2 175
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables * 1 897 dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	372	
				Déficit col. 2		2 175	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

SAS 3F HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 900 euros
Siège social : 6 Rue du Clos de la Bernouze
66 610 VILLENEUVE-LA-RIVIERE
899 735 583 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à – 2 175 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : - 2 175 euros

Affectée en totalité au compte report à nouveau : - 2 175 euros
S'élevant ainsi à - 4 072 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre du deuxième exercice clos.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Directeur Général

